



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 décembre 2021	
DÉPARTEMENT Haute-Saône		
ARRONDISSEMENT Lure		
Relevé des décisions du Président		
DÉLIBÉRATION N° 2021 – 127	Le 6 décembre de l'année deux mille vingt et un à 19H00 à St-Sauveur, Salle Polyvalente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES. Le Conseil Communautaire nomme Mme Claudette FAIVRE-BAZIN secrétaire de séance.	
En exercice :		38
Titulaires présents :		26
Suppléants présents :		1
Pouvoirs :		8
Retard :		1
Nombre de votants :	34	

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	POUV	Gabriel MIGNOT	Maryline MANTION	P	
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Gabriel MIGNOT	P	
Jérôme BERNARD	POUV	Béatrice LEPAGNEY	Isabelle FORMET	P		Jean-Claude NEVEUX	POUV	Michel CALLOCH
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	POUV	Martine BAVARD	Nicolas NURDIN	POUV	Éric PETITJEAN
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Bernard GIRE	P		Sébastien RICHARDOT	P	
Christian CHAMAGNE	POUV	Sébastien RICHARDOT	Philippe GÉRARD	EXCUSE		Catherine SALFRANC	P	
Roland CHAMAGNE	P		Gérard GROSJEAN	P		Alain SCHELLE	EXCUSE	
Joël DAVAL	SUPP	GUY MAUFFREY	Stéphane KROEMER	POUV	Loïc LABORIE	Nathalie SIRVEAUX	P	
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	P		Rodolphe WACOGNE	P	
André DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	RETARD (portant pouvoir de J. BERNARD)		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	P		Pascale MANGIN	POUV	Laurent ZIEGLER			

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122-22, il appartient au Président d'informer le conseil communautaire des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre des attributions qui lui ont été déléguées.

Attractivité et services à la population

- *Tourisme et loisirs : entretien et gestion des circuits en lien avec l'activité randonnée*
- Signature de la convention entre l'association Amicale Laïque section sport et nature et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, prenant effet le 1^{er} septembre 2021 pour une durée de 3 ans, relative à l'entretien et la gestion des circuits en lien avec l'activité randonnée de Luxeuil-les-Bains.
- Signature de la convention entre l'association Office Municipal d'Animation des Sports et des Loisirs et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, prenant effet le 1^{er} septembre 2021 pour une durée de 3 ans, relative à l'entretien et la gestion des circuits en lien avec l'activité randonnée de Raddon et Chapendu.

	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL		
	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 DECEMBRE 2021		
Objet	Relevé des décisions du Président	Délibération n°2021	127
		Page 2 sur 4	

- Signature de la convention entre l'association Comité des fêtes la Fraternelle et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, prenant effet le 1^{er} septembre 2021 pour une durée de 3 ans, relative à l'entretien et la gestion des circuits en lien avec l'activité randonnée de Saint Bresson.
- Signature de la convention entre l'association Sainte Marie en Fête et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, prenant effet le 1^{er} septembre 2021 pour une durée de 3 ans, relative à l'entretien et la gestion des circuits en lien avec l'activité randonnée de Sainte Marie en Chanois.
 - *Complexe sportif « Les Merises » : mise à disposition*
- Signature de la convention entre l'Office du Tourisme et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, signée le 21 juillet relative à la mise à disposition du complexe sportif « Les Merises ».
- Signature de la convention entre l'association Club des Jeunes de Raddon/Breuchotte et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, prenant effet le 1^{er} septembre 2021 jusqu'au 30 juin 2022 relative à la mise à disposition du complexe sportif « Les Merises ».
 - *Complexe sportif « Les Merises » : plannings d'occupation*
- Signature de l'avenant n°1 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association Les Farfadets et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « Les Merises » du 10 septembre 2021 au 30 juin 2022.
- Signature de l'avenant n°1 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association Okinawa Te Traditionnel et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « Les Merises » du 13 septembre 2021 au 30 juin 2022.
- Signature de l'avenant n°1 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association La Savate Lux et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « Les Merises » du 1er septembre 2021 au 30 juin 2022.
- Signature de l'avenant n°1 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association Club Escalade Ausangate de St-Loup et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « Les Merises » du 7 septembre 2021 au 30 juin 2022.


Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le



ID : 070-247000755-20211206-D2021_127-DE

	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL		
	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 DECEMBRE 2021		
Objet	Relevé des décisions du Président	Délibération n°2021	127
		Page 3 sur 4	

- Signature de l'avenant n°2 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association Club Escalade Ausangate de St-Loup et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « Les Merises » du mardi 9 novembre 2021.
- Signature de l'avenant n°3 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association Club Escalade Ausangate de St-Loup et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « Les Merises » du jeudi 28 octobre et jeudi 4 novembre 2021.
- Signature de l'avenant n°2 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre la Mairie de Luxeuil-Les-Bains et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « Les Merises » du 1^{er} octobre 2021 au 11 octobre 2021.
- Signature de l'avenant n°2 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association Luxeuil Handball et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « Les Merises » du 11 au 28 août 2021 au 11 octobre 2021.
- Signature de l'avenant n°3 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association Luxeuil Handball et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « Les Merises » du 30 août 2021 au 30 juin 2022.
- Signature de l'avenant n°4 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association Luxeuil Handball et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « Les Merises » du 25 au 30 octobre 2021 et du 02 au 06 novembre 2021.
- Signature de l'avenant n°3 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'Association des Centres Sociaux de Luxeuil et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « Les Merises » du 25 au 27 octobre 2021 et du 03 novembre 2021.
- *Piscine des 7 Chevaux : mise à disposition*
- Signature de la convention entre l'AS du lycée Lumière et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, prenant effet le 1^{er} septembre 2021 pour une durée de 2 ans, relative à la mise à disposition de la piscine des 7 Chevaux.
- Signature de la convention entre le collègue André Masson et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, prenant effet le 1^{er} septembre 2021 pour la durée de l'année scolaire, relative à la mise à disposition de la piscine des 7 Chevaux.

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le



ID : 070-247000755-20211206-D2021_127-DE

	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL		
	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 DECEMBRE 2021		
Objet	Relevé des décisions du Président	Délibération n°2021	127
		Page 4 sur 4	

- Signature de la convention entre la Mairie de Faucogney et la Mer et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, prenant effet le 1^{er} septembre 2021 jusqu'au 1^{er} juillet 2022, relative à la mise à disposition payante de la piscine des 7 Chevaux pendant le temps scolaire par des scolaires primaires extérieurs à la CCPLx.
- *Piscine des 7 Chevaux : planning d'occupation*
- Signature de la convention entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours, le Centre d'Intervention Principal de Luxeuil et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition de la piscine des 7 Chevaux du 1^{er} septembre 2021 au 30 juin 2022.
- *Centre Taiclet : mise à disposition de matériel*
- Signature de la convention entre l'association des Centres Sociaux Luxoviens et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, relative à la mise à disposition gracieuse de mange-debout pour la tenue du Speed-meeting en partenariat avec la CCI du 13 septembre 2021.
- *Centre Taiclet : utilisation des salles*
- Signature de la convention entre l'association des Centres Sociaux Luxoviens et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, relative à la mise à disposition gracieuse des locaux du Centre Taiclet pour la tenue de la conférence organisée par le service RPAM de la CCPLx le 1^{er} octobre 2021.

Ressources

- *Formation professionnelle*
- Signature de la convention entre la ligue de Bourgogne Franche Comté de Natation et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, relative à la formation professionnelle « certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur » du 6 au décembre 2021.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président

Jacques DESHAYES



Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le



ID : 070-247000755-20211206-D2021_127-DE